

AVIS DE SELECTION DES CANDIDATURES N° 63
Commission de sélection des candidatures du 16 avril 2024

APPEL A CANDIDATURES

ARS/DAOSS/ N°971-2023-12-18-00003 pour la création de deux plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) en soutien aux proches aidants des personnes atteintes d'une Maladie Neurodégénérative (MND), d'une Maladie Chronique Invalidante (MCI) ou des personnes âgées en perte d'autonomie dans les territoires de Marie-Galante et des Îles du Nord.

L'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a publié le 18 décembre 2023 l'appel à candidatures en vue de la création de deux PFR du secteur personnes âgées dans les territoires de Marie-Galante et des Îles du Nord. La fenêtre de dépôt des candidatures a été ouverte jusqu'au 28 mars 2024.

- ❖ **En date du mardi 16 avril 2024**, la commission de sélection des candidatures s'est réunie en vue d'instruire les dossiers relatifs à la création des PFR, conformément aux exigences du cahier des charges. Une seule candidature a été réceptionnée par les services de l'Agence de Santé, elle a été déclarée éligible et a reçu un avis favorable comme suit :

Classement	Candidats	Territoire
N°1	CHSM – EHPAD « Rimèd Razié » Résidence Médico-Sociale de Marie-Galante	Marie-Galante

Le présent avis de sélection des candidatures fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy (www.guadeloupe.ars.sante.fr).

Gourbeyre, le 26 AVR. 2024

Directeur Général de l'Agence de Santé
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy


Laurent LEGENDART